

POLITIQUE. L'opposition municipale a décidé de demander un référendum local sur le projet de déplacement de la mairie

L'opinion de la rue

:Julie Martinez

Pas de trêve estivale pour l'opposition municipale et son chef de file, Philippe Cornet. Alors que le mois d'août vient à peine de débuter, elle a décidé de s'attaquer à un des thèmes de la campagne électorale du maire Michel Moyrand, le déménagement de la mairie vers les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie, lorsque celle-ci sera partie dans ses bâtiments du Pont-du-Cerf, vers 2011.

« Nous avons des craintes pour le cœur de ville et nous voulons mettre en pratique la démocratie participative en demandant un référendum sur le projet de déplacement », explique Philippe Cornet. Pour cela, l'opposition se réfère à l'article 112-16 du code des Collectivités territoriales qui permet à un cinquième des électeurs de faire inscrire une consultation à l'ordre du jour du Conseil municipal. L'opposition espère recueillir les 900 signatures d'électeurs et faire inscrire le référendum à l'ordre du jour du Conseil municipal de la rentrée.



L'avis de tous. « On veut juste savoir ce que veulent vraiment les Périgourdins de tous les quartiers », souligne Philippe Cornet pour qui ce projet est « lourd de conséquences », faisant plus ou moins allusion à la polémique concernant les finances de la ville (lire l'encadré). « Tout est à repenser à la CCI, ce n'est pas un simple toilettage. Il n'y a pas d'ascenseur non plus là-bas. Et puis, il faut penser aux travaux de l'ancienne mairie. Une jachère d'un ou deux ans serait une catastrophe pour le centre-ville », note-t-il.

Du côté de la mairie, on accueille très sereinement cette idée de référendum, qui n'a « qu'un titre consultatif ». « Le déménagement ne se fait pas pour se faire plaisir mais pour améliorer une qualité d'accueil et recevoir différents types de public qui n'ont pas accès aux étages, détaille le premier adjoint éric Dosset. Les conditions de travail sont aussi catastrophiques pour le personnel. Le déplacement se fera et nous mettrons notre programme en application. Nous sommes en phase de négociations avec la CCI pour le moment. Le cycle est lancé. Concernant l'ancienne mairie, on fera en sorte que ce beau bâtiment soit vivant et que les animations soient porteuses pour tout le monde. »